

Madame Le Commissaire Enquêteur
Yvette BARATON
15 boulevard DUBOUCHAGE
06 000 NICE

Biot, le 20 juillet 2021

SERVICE AMENAGEMENT, URBANISME ET FONCIER
Tél. 04 93 65 78 86 – E-mail : urbanisme@biot.fr

Objet : Procédure de modification n° 9 du PLU – réponse au PV de Synthèse
Affaire suivie par : Alison LEFRANC-JULLIEN Gabrièle RASSE –
Réf. courrier : 22/195 – JPD/GP/FV/GR/ALJ
Pièce jointe : le tableau de réponse détaillé aux observations relevées dans le PV de synthèse

Madame le Commissaire Enquêteur,

Nous avons pris connaissance de votre procès-verbal de synthèse concernant l'enquête publique diligentée dans le cadre de la procédure de modification n° 9 du Plan Local de l'Urbanisme. Nous vous remercions de l'exhaustivité et de la qualité de ce travail qui met en exergue d'une part, les enjeux nombreux, et parfois contradictoires soulevés par personnes publiques associées et d'autre part, le souhait des biotois, qui se sont mobilisés massivement pour soutenir cette procédure, de voir préserver leur qualité de vie.

Comme demandé, vous trouverez en pièce jointe le retour détaillé de la commune sur l'ensemble des observations relevées dans votre procès-verbal de synthèse.

Espérant que ces précisions soient de nature à répondre aux interrogations et aux incompréhensions formulées lors de l'enquête publique, notamment par des personnes publiques associées, nous vous prions d'agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Pierre DERMIT,
Maire de Biot
Conseiller départemental
Vice-président de la CASA